

Règles et modalités d'évaluation des cours de Sciences 3h de la 3^{ème} G à la 6^{ème} G.

Sur le concept suivant « l'évaluation est un outil au service des apprentissages », l'équipe pédagogique a décidé de mettre le système d'évaluation des cours de Sciences 3h sous le principe de l'évaluation continue.

L'évaluation se fera donc comme suit :

1. 4 périodes « travail journalier » réparties en P1 (de septembre à fin octobre), en P2 (de novembre à décembre), en P3 (de janvier à avril) et en P4 (d'avril à juin).

Les cotations seront le reflet de petites interrogations pour la dimension certificative et d'un smiley de couleur pour la dimension formative.

2. Les examens de Noël et de juin sont supprimés et sont remplacés par des bilans de synthèse qui seront réalisés par les professeur(e)s tout au long de l'année selon leur autonomie pédagogique. C'est la moyenne de ces bilans qui fera office de cotation « examen » en juin.
3. Il va sans dire que les règles mises en place en cas d'absence pour les sessions d'examen sont d'application pour ces bilans. **Seule l'absence couverte par certificat médical daté du jour dit sera considérée comme motif d'excuse valable.** Une copie de ce CM devra obligatoirement être remise auprès de l'éducatrice / éducateur référent, **MAIS AUSSI** au professeur responsable du cours.

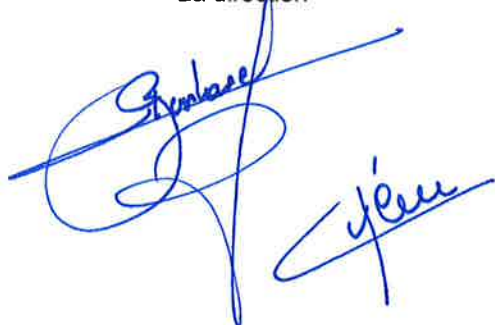
En dehors de cela, la cotation pour ledit bilan sera « 0 ».

L'élève absent, en coordination avec son enseignant(e), devant représenter le bilan non fait dès son retour au cours.

4. En termes de lecture du bulletin, les données seront transcrites ainsi :
 - a. 3^{ème} & 4^{ème} : une seule cotation dans la case « C » et un smiley vert, orange ou rouge dans la case « F ».
 - b. 5^{ème} & 6^{ème} : une cotation globale, indicatrice de la réussite ou de l'échec, dans la case « C » et un smiley vert, orange ou rouge dans la case « F ». *Mais figurera également en dessous de ces données, un distingo Physique – Chimie – Biologie selon le même principe, et ce, à titre informatif. Ceci permettant en cas d'échec à la côte globale de cibler les matières à représenter en seconde session.*

Les résultats obtenus en septembre seront ensuite replacés avec les autres afin d'établir une nouvelle moyenne.

La direction



Les professeur(e)s de Sciences



ISC / octobre 2018